



## **PROCEDURE ADAPTEE**

(Articles R.2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

**Annonce intégrale parue au B.O.A.M.P. sous le n° 21-154003**

### **ORGANISME ACHETEUR :**

VILLE DE BIARRITZ, Coordonnateur du groupement de commandes Ville de Biarritz / S.I.A.Z.I.M. (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Zone Ibarritz Mouriscot)

Mairie de Biarritz - Direction des Marchés Publics  
Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E-mail : [marche@biarritz.fr](mailto:marche@biarritz.fr)

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

### **OBJET DU MARCHÉ :**

**Accord-cadre à bons de commande pour travaux en falaises ou sites d'accès difficile et ouvrages divers**

Une visite sur site est facultative.

Le montant des commandes susceptibles d'être effectuées annuellement variera dans les limites suivantes :

	<b>Ville de Biarritz</b>	<b>S.I.A.Z.I.M.</b>
<b>Minimum annuel en € T.T.C.</b>	200 000	10 000
<b>Maximum annuel en € T.T.C.</b>	900 000	100 000

### **DUREE DU MARCHÉ :**

L'accord-cadre à bons de commande sera conclu pour une durée d'un an (année 2022), reconductible 3 fois (années 2023 - 2024 - 2025).

### **OBTENTION DES DOSSIERS :**

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

### **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :**

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

### **CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :**

La date limite de remise des offres est fixée au **15 décembre 2021 à 12h00**, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur <https://demat-ampa.fr> (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).